



Pour les personnes âgées

« Vieillir chez soi ou comme chez soi » est un objectif prioritaire pour les Gardoises et les Gardois. La lutte contre l'isolement des personnes âgées, le soutien aux proches aidants et les solutions permettant d'agir sur le quotidien de nos aînés se développent.

Le mot d'ordre : bien vieillir dans le Gard !

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 30/10/2024



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76